

RESPONSABILITÉS CIVILE ET PÉNALE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi 6 octobre 2026

OBJECTIFS :

Identifier les différents types de responsabilités encourues par les élus

Connaître les situations à risques et les obligations légales

Savoir se protéger dans l'exercice de ses fonctions

Comprendre le rôle de l'assurance et des garanties juridiques

Appréhender les procédures en cas de mise en cause

CONTENU :

Responsabilité personnelle / Responsabilité de la commune

Responsabilité civile, pénale, disciplinaire et financière

Infraction et fautes les plus courantes :
(délit non-intentionnel, prise illégale d'intérêt, négligence...)

Protection fonctionnelle et assurances

Exemples de jurisprudence et étude de cas

LIEU DE LA FORMATION

Communauté de communes Pyrénées Catalanes

de 9h00 à 17h00

*Salle du Conseil - CC Pyrénées Catalanes - Col de la Quillane
66210 La Llagonne*

Formatrice :
Delphine Joubes

Durée : 6 heures (1 jour)
15 élus

INSCRIPTION



Inscription par le DIF Elus
pour un financement
par la CDC
[Cliquez ici](#)



Inscription auprès de l'AMF66
pour un financement
par la collectivité
[Cliquez ici](#)